

bes et les Anciens du peuple, pour avoir déclaré votre filiation divine et le droit que vous exerceriez un jour, en qualité de fils de l'homme, de juger les vivants et les morts, je compatis aux injures que l'on vous fit alors, et je déplore l'aveuglement de Caïphe, qui, occupant une place où il devait examiner la fausseté des accusations portées contre vous, bien loin de se rendre lui-même votre défenseur, dit que vous méritiez la mort. Je me jette à vos pieds, ô mon Juge et mon Roi ! pour vous demander pardon de vous avoir tant de fois souffleté et outragé, tant en votre propre personne par mes péchés énormes, qu'en celle de mon prochain, puisque vous tenez faits à vous-même tout le mal qu'on lui fait. Je fais résolution de souffrir désormais pour vous toutes les injures qui me seront faites, et de ne jamais plus vous offenser en la personne de mes frères, ni d'actions, ni de paroles, par colère ou par vengeance.

III. STATION.

Jésus chez Pilate et chez Hérode.

JE vous rends grâce, ô doux Jésus ! qui, présenté devant les tribunaux de Pilate et d'Hérode, interrogé par ces Juges païens, demeurâtes dans le silence à toutes les accusations et les calomnies que l'on avança contre vous, comme un agneau qui se tait et qui ne résiste point à celui qui le tond. Vous pouviez devant l'un étaler les mystères de votre royauté, lui faire sentir la force de la vérité